

Attention : certificat de vaccination à ramener tamponné (pour l'année de première) DEBUT SEPTEMBRE.

CERTIFICAT DE VACCINATION

Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite virale sont **nécessaires** pour la réalisation de stages en collectivité d'enfants, de personnes âgées, de personnes hospitalisées ou de personnes handicapées.

Nom : **Prénom :**

Classe 2023/24 : 24/25 25/26

	1 ^{ère} année (2 ^{de} ASSP)	2 ^{ème} année (1 ^{ère} ASSP)	3 ^{ème} année (Ter ASSP)
Vaccination antidiphtérique- antitétanique-antipoliomyélitique (DTP) Date 1 ^{ère} injection : Date 2 ^{ème} injection : Date 3 ^{ème} injection : Dernier rappel le :	Identification du médecin (Signature et cachet)	Identification du médecin (Signature et cachet)	Identification du médecin (Signature et cachet)
HEPATITE B Date 1 ^{ère} injection : Date 2 ^{ème} injection : Date 3 ^{ème} injection : Dernière injection le :	Identification du médecin (Signature et cachet)	Identification du médecin (Signature et cachet)	Identification du médecin (Signature et cachet)